



Monsieur LE VERN, Président du Conseil Régional de Haute Normandie,
punit Brionne sur son Centre Ville

La 1^{ère} tranche du Centre Ville est terminée depuis juillet. Ce projet du Centre ville comporte 4 tranches étalées sur plusieurs années, il est inscrit dans le Contrat de Pays Risle Charentonne. A ce titre, il bénéficie du financement du Département et de la Région qui ont en main la programmation avec les différentes tranches. Un 3^{ème} financement émane de l'Etat au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Le 1^{er} contrat de Pays se terminant fin 2010, il fallait en préparer un nouveau pour la période 2011-2012-2013. Les élus du Pays, après diverses réunions de travail et d'échanges ont mis au point ce nouveau Contrat qui contient, parmi d'autres projets, la 2^{ème} tranche du Centre Ville et celle de la Base de Loisirs.

Le 16 juin dernier en réunion du Bureau du Pays Risle Charentonne, les représentants du Conseil Régional annoncent que la Région « ne financera pas la 2^{ème} tranche du centre ville de Brionne ». Je m'en étonne puisque cette 2^{ème} tranche fait partie d'un projet global comprenant plusieurs tranches et qu'il y avait engagement de la Région sur l'ensemble du projet.

Il est évidemment impensable d'arrêter la rénovation de notre centre-ville à la 1^{ère} tranche !

Mon 1^{er} adjoint, Valéry BEURIOT, chargé du dossier, s'en étonne également dans la presse locale, indiquant, sans attaquer la Région, que la remise en cause annoncée de la participation de cette collectivité risquait de compromettre gravement la suite du projet.

Lors de l'inauguration de la 1^{ère} tranche en juillet dernier, M. Le Vern a fait part de son vif mécontentement en disant que les élus de Brionne n'avaient pas respecté la Région !

Entretemps, le message d'inquiétude de la ville de Brionne a tout de même été compris puisque le Président de la Région est revenu sur sa décision et a indiqué qu'il continuerait d'accompagner financièrement notre projet de rénovation. On peut légitimement se demander ce qu'il en serait advenu si nous n'avions pas réagi.

Le 14 octobre : nouvelle réunion du Pays Risle Charentonne en présence de Alain Le Vern et Jean Louis Destans afin d'arrêter le nouveau contrat 2011-2013. Pour l'opération Centre-ville de Brionne, il est inscrit un soutien financier de la Région à hauteur de 20 % soit 157.000 euros.

Au moment d'aborder le dossier Brionne, M. le Vern annonce qu'il réduit de 5 points la participation de la région et la baisse à 120.000 euros. Il précise de nouveau que c'est parce que Brionne n'a pas respecté la Région.

Présent à la réunion en tant que Maire, je fais part de ma surprise quant à une telle position et indique qu'il s'agit d'une « punition » pour avoir osé s'exprimer dans la presse.

M. Le Vern me répond : « De toute façon, c'est moi qui décide et si vous n'êtes pas content, vous n'aurez rien du tout ! »

Je trouve ce comportement d'un autre âge et j'imaginai les relations entre deux collectivités, Région et commune, d'une manière plus sereine.

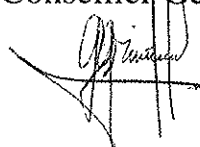
Il faut rappeler que cet argent n'appartient pas à M. Le Vern et qu'il ne peut pas décider tout seul, de manière arbitraire. L'attribution des subventions publiques doit s'opérer de manière transparente en fonction de règles et de critères définis à l'avance.

Ainsi, comment justifier que pour la même opération de rénovation de centre ville, Bernay aura 20 % et Brionne 15 % seulement ?

Dans un souci de dialogue, le 25 octobre, j'ai écrit à M. Le Vern. Ce dernier m'a répondu le 15 novembre pour confirmer son refus des 20 % auxquels Brionne avait droit. Cela représente une perte de 37.000 €.

Je regrette le comportement de M. Le Vern qui a été désapprouvé à l'unanimité de la Municipalité. Je laisse les Brionnais apprécier et vous assure néanmoins de ma détermination à continuer ce centre ville et les autres projets.

Gérard GRIMAULT
Maire de Brionne
Conseiller Général



Brionne, le 15 décembre 2011